



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

La Banque Postale

Question écrite n° 25947

Texte de la question

M. Marc Goua attire l'attention de Mme la ministre de l'économie, de l'industrie et de l'emploi sur les appréhensions des agents généraux d'assurance quant à la Banque Postale, filiale du groupe La Poste, qui souhaite obtenir le droit de vendre de l'assurance dommage. Les agents généraux d'assurance soulignent que ce mélange des genres, les activités de La Poste et de la Banque Postale n'étant en rien séparées, peut s'avérer préjudiciable pour le consommateur, en particulier dans un domaine où l'offre personnalisée et adaptée est un impératif. Ils évoquent également la présence de nombreux acteurs ainsi que d'une offre large, sur un secteur éminemment concurrentiel, permettant difficilement l'émergence d'un nouveau protagoniste. Enfin, pour ce métier de plus en plus complexe et technique, les agents généraux se doivent de posséder expertise et professionnalisme, ce qu'un nouvel acteur ne saurait apporter en permettant au consommateur de bénéficier du service optimum que celui-ci est en droit d'attendre. Il lui demande donc de bien vouloir lui indiquer les intentions du Gouvernement en la matière.

Données clés

Auteur : [M. Marc Goua](#)

Circonscription : Maine-et-Loire (2^e circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 25947

Rubrique : Postes

Ministère interrogé : Économie, industrie et emploi

Ministère attributaire : Économie, industrie et emploi

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 24 juin 2008, page 5312

Question retirée le : 16 septembre 2008 (Retrait pour cause de question identique)